



Vélopotins

Journal de l'association Vélocité de l'Angoumois Avril 2016 n°6

Edito



Dans ce numéro :

Vélocité renouvelle ses instances	2
Vélocité recherche	3
Pour ou contre le port du casque	4
Le saviez-vous ?	4
Et aussi	4

Les concepteurs et relecteurs de ce n° :

Dominique Lachgar
Gillian Kennedy
Cyrille Divry
Thierry Pierre
Julien Huart

6 mois après sa vélorution

On est encore loin d'une sensibilité vélos des élus et des décideurs !

Les aménagements réalisés dans la précipitation rue de Basseau, la suppression d'une bande cyclable au profit de places de stationnements automobiles place de la Bussate, sans concertation avec Vélocité malgré la convention que nous avons signée avec la ville d'Angoulême, en sont des illustrations flagrantes. Pourtant nous avons travaillé sur des reconnaissances d'itinéraires cyclables qui devraient se concrétiser à partir de 2016.

De plus, la faiblesse des investissements alloués au vélo, pratiquement 10 fois inférieurs à la moyenne nationale, ne montre pas une volonté de vouloir rattraper les 15 ans de retard que le Grand Angoulême a pris sur les villes et agglomérations environnantes sur le développement d'une politique cyclable.

Et que dire du projet de fermeture des pistes cyclables du pont de la D1000 qui va isoler des quartiers de Ruelle, Gond-Pontouvre du reste de l'agglomération !

Les enjeux sont importants. Le développement des déplacements doux, piétons et vélos, a un impact important sur le cadre de vie, le développement des commerces de proximité, la pollution sonore et atmosphérique, les encombrements de voiries...

Quelques communes commencent à s'intéresser au sujet.

Nous avons réalisé des projets de plans vélo pour Puymoyen, et l'Isle d'Espagnac. Des études sont en cours à Fléac. Des démarches sont en cours auprès d'autres communes.

L'action de Vélocité commence à être reconnue, mais nous avons besoin de volontaires pour nous aider, d'adhérents supplémentaires pour avoir plus de poids sur les orientations du développement de notre agglomération.

**C'est pourquoi nous avons besoin de vous !
Rejoignez Vélocité de l'Angoumois.**

Pour ou contre l'obligation de port du casque

Les pour et les contre s'affrontent...et vous qu'en pensez vous ?

Voir en page 4

Adhérez...

Manifestez votre soutien à Vélocité en prenant votre adhésion.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci d'envoyer votre cotisation 2016 sur papier libre à :

**Vélocité
MPP
50, rue Hergé
16000 Angoulême :**

🚲 **Individuelle : 10 €**

🚲 **Couple: 15 €**

🚲 **Petit budget : 5 €**

Nouveaux adhérents, l'adhésion vous donne droit à un gilet de sécurité « tendance ».

Vélocité renouvelle ses instances

Trombinoscope du conseil d'administration :



Président

Trésorier



Trésorière adjointe

Secrétaire adjointe



Vice présidente

Secrétaire



Les prochains conseils d'administration

- 11 avril
- 9 mai
- 13 juin
- 11 juillet

Rendez-vous à 20 h
à la MPP, 50 rue
Hergé à Angoulême

Vélocité recherche des participants pour rejoindre

La commission « Politique cyclable » :

Réunions avec les communes sur des plans vélo, reconnaissances techniques d'aménagements cyclables, référents communes.

La commission « Animation » :

Pour des animations à thèmes (vélo parades) sur le vélo soit à l'occasion d'évènements sur le Grand Angoulême soit d'actions de sensibilisation auprès du public (vélo actions)

La commission « Cartes et itinéraires » :

Participation aux reconnaissances d'itinéraires futés sur le Grand Angoulême, inventaire des équipements cyclables

Petits extraits de travaux réalisés sur Angoulême

Pose d'arceaux



PETIT APERCU AVANT
LE NUMERO SUIVANT



Pour ou contre l'obligation de port du casque ?

Adresse :

VELOCITE

MPP, 50 bis rue Hergé

16000 ANGOULEME

Contacts :

Dominique Lachgar : 06 34 96 80 33

Messagerie :

velociteangoumois@orange.fr



Les contre :

A chaque fois qu'une loi a créé cette obligation, on a assisté à une régression importante de la pratique du vélo comme moyen de déplacement.

De plus, diminuant l'attention des cyclistes et rassurant les automobilistes qui baissent alors leur vigilance, il serait même à l'origine d'accidents.

Pour aller plus loin :

<http://www.fub.fr/velo-ville/securite-routiere/casque-dossier-qui-decoiffe>

Les pour : Moins 70% de risque de blessure sérieuse à la tête

Pour aller plus loin : une étude réalisée en Rhône alpes entre 1998 et 2008 sur 13 797 accidents de vélo (<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21606469>)

L'essentiel n'est-il pas la Liberté de choix ?

Comme le rappelait en septembre le président de la Fédération des usagers de la bicyclette ([FUB](#)), Olivier Schneider, dans un courrier au délégué interministériel à la sécurité routière, l'essentiel c'est «la liberté de choix»

Le saviez-vous? A ou en vélo ...

"*À vélo*", c'est exact ! On emploie "en" lorsqu'on est à l'intérieur du véhicule (en avion, en automobile, en train ...) et "à" lorsqu'on est à l'extérieur du véhicule, et généralement dessus (à cheval, à bicyclette ou à vélo, à pied, à trottinette ...)

Et aussi



A RESERVER DANS VOS AGENDAS

- 📅 **21-22 mai** : FESTIFASTOCHE à la Couronne :
Co-bicyclage avec Cyclofficine
Bourse aux vélos le dimanche
- 📅 **4-5 juin** : 24h vélo sur Angoulême
- 📅 **12 juin** : Fête du vélo à Fléac
- 📅 **18 juin** : marquage bicycode pendant les Tolvériades (Touvre)

Prochaine vélorution le 24 septembre

Un tour par le boulevard bleu et le tunnel de la gatine